



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données  
Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Direction de l'instruction publique, de la  
culture et du sport DICS  
M. Herbert Wicht  
Chef de service du SESAM  
Rue de l'Hôpital 1  
1700 Fribourg  
*Courriel*

**Autorité cantonale de la transparence et  
de la protection des données ATPRD**  
**Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und  
Datenschutz ÖDSB**

**La Commission**

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08, F +41 26 305 59 72  
[www.fr.ch/atprd](http://www.fr.ch/atprd)

—  
**Réf:** LS/coc 2015-PrD-185  
**Courriel:** [secretariatatprd@fr.ch](mailto:secretariatatprd@fr.ch)

*Fribourg, le 14 octobre 2015*

## **Avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée**

Monsieur,

Nous nous référons au courrier du 25 juin 2015 de M. Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat et Directeur, concernant l'objet cité en référence et le remercions de nous avoir consultés à ce sujet.

La Commission en a traité lors de sa séance du 6 octobre 2015. Elle ne se prononce que sur les aspects relatifs à la protection des données et à la transparence (art. 30a al. 1 let. b de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données, LPrD ; art. 40 let. c de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents, LInf).

### **I. Sous l'angle de la protection des données**

La Commission salue le projet prévoyant un chapitre dédié à la protection des données qui règle, notamment, le traitement de données des enfants et des jeunes. Elle note également que le traitement des données du personnel en pédagogie est réglé dans l'accord intercantonal sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études. La Commission saluerait, à l'art. 12bis, l'ajout d'un renvoi au secret de fonction auquel le personnel enseignant est lié.

### **II. Sous l'angle de la transparence**

La Commission n'a pas de remarque particulière à vous transmettre.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Laurent Schneuwly  
Président